

**Direction générale adjointe du
nouveau complexe hospitalier**
Bureau de projet NCH

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 5 avril 2023, de 18 h 30 à 19 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4**

Membres présents :

M^{me} Claudette Arseneault
M^{me} Catherine Bergeron
M^{me} Geneviève Bernier
M. Alain Couillard
M^{me} Daphnée Duhamel-Labrecque
M^{me} Rosalie Forget-Giguère
M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Karine Martin
M. André Ouellet
M^{me} Cindy Paquin
M^{me} Christine Perron (en cours de
rencontre)
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste
M. Claude Villeneuve

Membres absents :

M. Jean-François Darche
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Chantal Dugas
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Christine Mimeault
M^{me} Audrey Painchaud
M. François Pellerin
M. Patrick Pépin
M^{me} Rosanne Reaume
M^{me} Jackie Smith
M. Sol Zanetti

Invités :

D^r Jean-Mathieu Beaugard
M. Mario Chrétien
M. François Hudon
M. Charles-Olivier Normandeau
M^{me} Maria-Gabriela Ruiz Mangas
M. José-Mathieu Simard

La réunion commence vers les 18 h 30. La rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée.

M. Jean-Thomas Grantham préside la séance. Il présente les personnes se joignant à la rencontre pour la présentation sur le cyclotron. Il mentionne l'absence de M^{me} Christine Mimeault, retenue par d'autres obligations et celle-ci est remplacée par M^{me} Karine Martin, adjointe à la directrice aux projets transversaux. M^{me} Sonia Tremblay souligne que M^{me} Christine Perron aura un peu de retard. M. Grantham informe les membres que M^{me} Chantal Dugas ne participera plus au comité, car elle occupe dorénavant de nouvelles fonctions au sein du RTC. Une nouvelle personne sera nommée et présente à la prochaine rencontre du comité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 6 décembre 2022 et suivis
3. Présentation de la composante du cyclotron

4. Présentation des travaux terminés et à venir
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Mise à jour sur la mobilité
7. Mise à jour concernant les œuvres d'art
8. Demandes des citoyens
9. Autre sujet :
 - Gestion des matières résiduelles dans le futur (*ajout de M. Claude Villeneuve*)
 - Heure des rencontres du comité (*ajout de M. Martial Van Neste*)
10. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 6 DÉCEMBRE 2022 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 6 décembre 2022 est adopté sans modifications.

SUIVIS

PRÉSENTATION DE LA COMPOSANTE CYCLOTRON

- Une présentation sera faite à ce sujet à la rencontre de ce soir.

3. PRÉSENTATION DE LA COMPOSANTE DU CYCLOTRON

M^{me} Maria-Gabriella Ruiz Mangas, directrice de la cancérologie, explique aux membres la présentation qui sera faite par M. Mario Chrétien, officier de radioprotection, et le D^r Jean-Mathieu Beaugard, gestionnaire médical.

M. Chrétien commence en montrant l'endroit où se situera le cyclotron, à côté du CIC. Il explique les principales propriétés et le fonctionnement du cyclotron, dont la fabrication du Fluor-18. Le D^r Beaugard poursuit en expliquant la médecine nucléaire. Le cyclotron servira, pour la médecine nucléaire, à la fabrication des molécules radioactives (traceurs) pour faire de l'imagerie, par le traceur TEP (tomographie par émission de positrons), imagerie la plus utilisée en médecine nucléaire. C'est le premier appareil du genre dans l'est du Québec qui permettra aux patients d'avoir un meilleur accès à de nouveaux tests diagnostiques à la fine pointe de la technologie. D^r Beaugard explique l'utilisation du TEP dans activités médicales (cardiologie, neurologie et oncologie). Il souligne l'apport du cyclotron dans le secteur de la recherche du CHU de Québec, entre autres, pour servir de plateforme afin d'attirer et former des chercheurs et du personnel hautement spécialisé et pour positionner du CHU et de la région comme un leader international en médecine nucléaire.

M. Chrétien continue en expliquant la sécurité entourant l'utilisation du cyclotron. Ce n'est pas un réacteur nucléaire et il n'utilise pas de combustibles nucléaires. Il fabrique des radio-isotopes qui ont une durée de vie très courte. Il rappelle que l'exploitation du cyclotron est encadrée par

la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Toute construction, tout achat, toute manipulation et tout déchet doivent être approuvés par le CCSN.

Les risques de l'exploitation d'un cyclotron sont de deux types. La première est l'exposition à des rayonnements pour les travailleurs. L'utilisation d'un blindage en plomb ou en béton devient une protection pour protéger tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'installation. La voûte du cyclotron est faite d'importantes épaisseurs de béton. Ce blindage est habituel et est déjà en place pour les accélérateurs médicaux du CIC.

Le deuxième type est la dispersion des matières radioactives, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du cyclotron. On procède au confinement de ces matières, la manipulation se faisant dans des récipients fermés et à l'intérieur d'enceintes étanches, en pression négative. La ventilation est mesurée 24 h/24. Des détecteurs de radiation sont installés dans l'ensemble de l'installation. Les personnes quittent le secteur par deux sorties et doivent passer par un détecteur pour être certain qu'elles ne sortent pas avec des contaminants. Le transport des matières radioactives est fait dans des contenants étanches et blindés.

M. Chrétien présente une image expliquant le blindage du cyclotron et une autre démontrant un exemple des courbes de radiation lors de la production de Fluor-18. Il termine en expliquant les contrôles de radioprotection pour la sécurité du secteur (manuel, plan de formation annuel, comité de radioprotection et le contrôle des doses [dosimètre personnel]). La prochaine étape de la composante cyclotron est la réception de l'appareil. M. Grantham mentionne les obligations de communication publique par la CCSN. M^{me} Rosalie Forget-Giguère fait la nomenclature des communications passées depuis 2017 à ce jour et celles à venir. M. Grantham remercie M. Chrétien et le D^r Beauregard pour leur présentation.

M. Martial Van Neste demande si la production servira à d'autres centres que le CHU et quelle est la puissance de l'appareil en électronvolts. M^{me} Ruiz Mangas lui répond que la production servira localement. Éventuellement, la production pourrait servir d'autres établissements selon l'orientation ministérielle, mais pour le moment seulement une production locale. M. Chrétien lui confirme que la puissance du cyclotron est de 18 mégas électronvolts. M. Alain Couillard aimerait savoir si la création d'isotopes non voulus avec une durée de vie plus longue est possible et si à la fin de vie de l'appareil, celui-ci est considéré comme un matériel à faible radiation. M. Chrétien lui répond que oui, il y a production de neutrons et c'est pour cela qu'il y a le blindage a été fait en deux parties et dont la partie intérieure, prévue lors de la construction du cyclotron, est une couche sacrificielle dont le béton doit être récupéré et géré comme un déchet radioactif.

M. Van Neste mentionne qu'il va informer les membres de son comité de quartier à savoir que les gens sont disponibles pour faire une présentation du cyclotron.

4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 6 décembre 2022.

Il commence en mentionnant que la présentation des travaux sera maintenant plus axée sur la construction intérieure des bâtiments puisque la construction extérieure est très avancée.

Il poursuit en parlant des travaux de construction au pavillon D (ancienne Aile D) qui comprendra la nouvelle cafétéria. Pour la composante des Soins critiques, les travaux de bétonnage se

poursuivent (niveaux 3000 et 4000) ainsi que l'installation de la structure d'acier des étages supérieurs à l'aide d'une grue mobile. La grue doit être déplacée tous les jours pour ne pas perturber les activités cliniques (IRM) et être stationnée en dehors des corridors de circulation. Aussi pour les travaux d'érection de la structure d'acier, l'horaire des travaux sera prolongé jusqu'à 23 h, et ce, du 11 avril au 15 mai. Il y aura des livraisons en dehors des heures normales et aussi installation de lumières au 11^e étage, qui seront dirigées vers le sol pour limiter l'impact sur le voisinage. M. Topping interpelle M^{me} Sonia Tremblay pour lui signifier que la Ville de Québec n'a pas encore donné son accord pour ces travaux. M^{me} Tremblay en prend note pour qu'un suivi soit fait rapidement.

M. Topping continue avec la présentation des travaux de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Le déploiement de la distribution électromécanique et des cloisons se poursuivent.

Il revient rapidement sur les travaux du cyclotron. La voûte est prête pour l'arrivée de l'accélérateur, prévue au printemps. Aussi, il y a installation d'un IRM-Linac, appareil qui combine un appareil d'imagerie avec un accélérateur linéaire, dans l'une des voûtes de la radio-oncologie du CIC.

M. Topping poursuit avec l'état d'avancement des travaux de réaménagement du poste de sécurité de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, dont les travaux sont presque terminés. Le poste est déjà fonctionnel.

Il explique ensuite le plan de circulation aux abords du chantier. Les voies de circulation autour du chantier seront grandement utilisées par les travaux de bétonnage, particulièrement sur l'avenue de Vitry. Il rappelle que la livraison des matériaux et équipements se fait principalement par le boulevard Henri-Bourassa.

La présentation se termine avec l'image du plan du site à terme et avec la présentation d'un vidéo sur l'évolution du chantier de 2017 à 2023.

M^{me} Tremblay demande si la vidéo est disponible. M. Grantham lui répond que la vidéo est disponible sur le site Internet du CHU de Québec et sur celui de la SQI. M^{me} Catherine Bergeron demande, à la suite des deux rapports sur la qualité de l'air, étant donné que les activités de camionnage sont une grande source polluante, le bureau de projet a-t-il pris connaissance de ces rapports. M. Topping lui répond qu'étant donné la nature du chantier qui est près d'un hôpital, il y a déjà plusieurs mesures qui ont été prises dès le début du chantier, entre autres, par l'arrosage/nettoyage des rues et l'épandage de calcium sur le chantier. M. Grantham renchérit que l'hôpital fait un suivi très strict de la qualité de l'air à l'intérieur de l'hôpital et les mesures mises en place sont exemplaires étant donné la taille du chantier. M^{me} Bergeron demande si des incitatifs seront mis en place pour encourager des entrepreneurs moins polluants. M. Topping lui souligne que la SQI fait dorénavant un effort en ce sens dans ses appels d'offres pour avoir une meilleure empreinte sur l'environnement.

5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M^{me} Cindy Paquin présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Cinq *Info-travaux* ont été envoyés par courriel aux citoyens : le 12 décembre 2022 concernant les travaux en dehors des heures normales du chantier; le 21 décembre 2022 pour la fermeture du chantier pendant la période des fêtes; le 20 janvier 2023 pour l'installation de la nouvelle grue; le 9 mars 2023 pour la coulée de béton en dehors des heures normales de chantier et le 31 mars 2023 pour l'annonce du nouveau format de l'*Info-travaux*

M^{me} Paquin poursuit en présentant le suivi des 12 demandes externes reçues. La majorité des plaintes concernent le camionnage et la circulation ainsi que la présence de nids-de-poule sur le boulevard Henri-Bourassa. Le suivi habituel a été fait auprès des entrepreneurs. En ce qui concerne les nids-de-poule, la Ville de Québec a procédé à la réparation de la chaussée.

Pour ce qui est des autres plaintes, une concernait le bruit provenant du Centre de recherche. Le problème est déjà connu, la pièce est commandée et le suivi a été fait auprès du citoyen. Deux plaintes concernaient l'éclairage sur le chantier, soit une reçue en décembre où l'on demandait pourquoi il y avait de l'éclairage sur les étages du bâtiment destinés aux soins critiques et la réponse a été donnée au citoyen qu'il s'agit d'une norme de sécurité puisque les gardiens font des rondes de sécurité, la fermeture des murs va grandement aider à la situation; et la seconde concernait une lumière clignotante sur l'une des roulottes de chantier et le suivi a été fait en ce sens pour régler le problème.

Pour la catégorie Autres, des plaintes ont été faites à la suite de la tempête de vents du mois de décembre dernier pour un panneau du stationnement P5, un bris à la toiture du CIC et pour une clôture du chantier, toutes ces problématiques ont été répondues. La dernière plainte, il s'agit d'une demande d'information concernant la fumée se dégageant de la cheminée de la Centrale d'énergie. Des explications ont été fournies à la citoyenne.

M^{me} Paquin explique la nouvelle Infolettre qui sera envoyée mensuellement aux citoyens. Si les citoyens doivent être informés d'activités/travaux sur le chantier « de dernière minute », une Infolettre spéciale leur sera transmise.

Elle informe les membres du rayonnement du projet : le 15 décembre une mention dans le *Canadian Architect*; deux articles dans Le Soleil : le 3 janvier et le 9 janvier 2023 par rapport aux perspectives de 2023 et sur l'avancée du chantier; le 2 février 2023 sur le site Hospitalia un article *Le Lean Design, source d'innovations et de performance*; le 3 février 2023 reportage de Radio-Canada sur le centre de curiethérapie, le 9 mars 2023 M. Bruno Savard, de Radio-Canada, visite du chantier et entrevues avec M. Topping et M^{me} Christine Mimeault; article dans Les Affaires le 8 mars 2023; article sur la logistique dans Santé-Achat le 22 mars 2023; présentation à JAS Bruxelles le 28 mars par M^{me} Mimeault accompagné les architectes M^{me} Hélène Fortin et M. Rémy Morency sur l'architecture de guérison et participation à l'émission Salut Bonjour week-end de M^{me} Mimeault sur l'architecture de guérison et son apport sur les patients.

M. Claude Villeneuve mentionne qu'il a beaucoup apprécié le reportage de Bruno Savard sur l'avancement du chantier.

6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham rapporte aux membres qu'il n'y a pas d'avancées sur le point de la mobilité.

7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham présente des images de la quatrième œuvre d'art, *Racines* de M. Nicolas Baier, qui se trouve à l'entrée du Centre de recherche ainsi que sur les étages. Pour les autres œuvres d'art à venir, les travaux se poursuivent avec le ministère de la Culture.

8. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH. Aucune demande n'a été reçue à cet effet.

9. AUTRES SUJETS

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE FUTUR

M. Villeneuve rapporte aux membres qu'il siège à certains comités à la Ville de Québec et voudrait avoir une présentation de la situation actuelle du CHU et du futur de la gestion des matières résiduelles. M. Grantham mentionne qu'il fera le point avec la personne responsable au CHU de Québec et qu'il en fera rapport au comité voisinage. M. Van Neste souligne qu'il a vu dans un reportage certaines initiatives faites en milieu hospitalier et si la réflexion se fait en ce sens. M. Grantham lui répond que le virage de la gestion des matières résiduelles, entre autres pour le recyclage, se fait et une présentation sera faite au comité.

HEURE DES RENCONTRES DU COMITÉ

M. Van Neste demande si l'heure de la rencontre pourrait être changée, soit plus tôt ou plus tard. M. Topping suggère que ce point soit discuté au comité des communications CHU-SQI. Un sondage sera fait auprès des membres.

10. PROCHAINE RENCONTRE

M. Grantham suggère qu'à la prochaine rencontre une visite de chantier soit organisée.

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 7 juin 2023 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH et, étant donné la situation de la COVID-19, par l'application Microsoft Teams.